

La conférence de presse de Higgs : réalité vs fiction

CE QUE HIGGS DIT

Les membres du SCFP sont "très bien payés".

"Les pensions à prestations définies ne sont pas viables" et "le SCFP ne veut pas protéger le régime de retraite de ses membres".

"La prime de COVID de 500 \$ n'a jamais été sur la table".

Le SCFP a rompu les négociations.

D'autres contrats du secteur public ont été réglés, et j'ai offert davantage au SCFP.

Le SCFP met en danger la sécurité publique pendant la pandémie

LA RÉALITÉ

Les membres du SCFP au NB sont les travailleurs des services publics les moins bien payés au Canada. Pour plusieurs, les salaires réels dans le secteur public ont diminué parce que le coût de la vie a grugé beaucoup plus les salaires que ce qu'on donnait les " augmentations " de 1 % et de 0 % des dernières 12 années.

Faux. Les régimes à prestations déterminées sont les meilleurs pour les travailleurs et ils sont plus que viables lorsque le gouvernement respecte ses obligations contractuelles envers les travailleurs. M. Higgs veut les convertir en régimes de retraite dits " à risques partagés " car, en réalité, tous les risques sont transférés sur le dos des travailleurs. Lors des séances de négociation, le syndicat a proposé d'intégrer les membres sans pension dans le régime à prestations déterminées à temps plein. À ce jour, l'employeur a refusé cette proposition.

Les négociateurs du premier ministre ont apporté la prime de COVID de 500 \$ à la table de négociation lors du premier échange, lorsque le syndicat a rencontré le médiateur le dimanche, à 22 h 42.

Vers 22 h 15, le 26 octobre 2021, le médiateur a informé le syndicat que " le tapis avait été tiré sous leurs pieds " lorsque l'équipe de négociation et l'employeur n'avaient plus d'autres offres. Le syndicat a appris lors de la conférence de presse d'aujourd'hui que la dernière offre du gouvernement n'est plus sur la table.

Faux. La valeur globale du " 2 % " présenté aux membres du SCFP, en dollars réels, vaut beaucoup moins pour nous puisque nous sommes les moins bien payés du secteur public du Nouveau-Brunswick. À raison de 2 % par an, à la fin d'un contrat de 4 ans, un membre moyen du SCFP ne recevrait que 1,89 \$ (46 cents/an), comparativement aux autres accords salariaux du secteur public, où il recevrait 4,53 \$ (1,10 \$/an).

Le syndicat et la province se sont entendus sur les niveaux de désignation des " services essentiels " par l'entremise de la Commission du travail, de sorte qu'un nombre important de travailleurs continuent d'assurer les services essentiels pendant une grève. Ces niveaux existent pour assurer que la santé, la sûreté et la sécurité du public soient protégées.

NÉGOCIATIONS VERS L'AVANT

